



Projet d'acquisition de l'activité Vokkero® d'ADEUNIS

Des résultats qui reflètent la bonne exécution de la stratégie IPO

- Une croissance de l'activité de +157%
- Des résultats en ligne avec le plan de marche
 - Des ambitions confirmées

VOGO (Code ISIN : FR0011532225 - Mnémonique : ALVGO) annonce la publication de ses comptes semestriels clos au 30 juin 2019 et arrêtés par le Conseil d'administration le 17 septembre 2019. Depuis le succès de son entrée en Bourse, VOGO confirme la bonne exécution de son plan de développement et des ambitions présentées lors de l'introduction en Bourse.

Par ailleurs, VOGO annonce qu'elle a adressé une offre ferme ayant reçu un avis favorable du conseil d'administration d'ADEUNIS. Cette offre porte sur l'acquisition de l'activité Vokkero®, référence internationale dans les systèmes de communication audio dans le sport professionnel mais aussi dans l'industrie et les services. ADEUNIS a consenti une exclusivité à VOGO jusqu'au 31 octobre 2019 et l'objectif des parties est de réaliser l'opération courant octobre 2019.

en K€ - données non auditées	S1 2018	S1 2019	Variation
Produits d'activité¹	286	735	+157%
Produits d'exploitation	362	820	+126%
Charges d'exploitation	1 078	1 812	+68%
EBITDA	-509	-838	
Résultat d'exploitation	-716	-993	
Résultat net	-802	-963	

Activité et faits marquants du premier semestre 2019 : accélération de la croissance confirmée

Sur le premier semestre 2019, les produits d'activité atteignent 735 K€, en hausse de +157% par rapport au premier semestre 2018. Cette forte progression est portée par l'accélération du nombre d'événements couverts qui s'établit à 422 sur le premier semestre contre 269 sur la même période de 2018. Plus de 20% de l'activité de VOGO a été réalisée à l'international.

Conformément aux attentes, l'accélération de la croissance a bénéficié de la hausse des facturations sur les **championnats** (405 K€, en hausse de +216%) de la prise de position sur de nouveaux **grands évènements** (217 K€, en progression de +156%) et de la hausse de la contribution des **canaux de distribution indirects** (82 K€, en croissance de +69%).

¹ Les produits d'activité intègrent le chiffre d'affaires (716 K€) et les produits de cession-bail (19 K€). Pour plus de détails, voir le [communiqué de presse](#) publié le 23 avril 2019.

Communiqué de presse

Montpellier, le 17 septembre 2019



Résultats en ligne avec le plan de marche, un modèle de croissance qui s'avère peu consommateur de cash

Les résultats du semestre intègrent les efforts d'investissements volontaires engagés pour accompagner l'exécution du plan de développement. Ainsi les charges d'exploitation progressent de 68% à 1 813 K€. Cette progression reste toutefois maîtrisée. Les charges de personnel, en particulier, restent encadrées et représentent 85% des produits d'activité contre près de 150% au premier semestre 2018. L'EBITDA est négatif à hauteur de 838 K€.

Le résultat net, totalement en ligne avec le plan de marche de la Société, ressort à (963) K€ contre (802) K€ au 30 juin 2018.

VOGO dispose d'une structure financière solide lui permettant de poursuivre la mise en œuvre de son plan de développement ambitieux. Au 30 juin 2019, les capitaux propres s'élèvent à 10,0 M€. VOGO dispose d'une trésorerie de 10,2 M€.

Projet d'acquisition de l'activité Vokkero® d'ADEUNIS

La référence internationale en matière de systèmes de communication audio dans le sport professionnel

Vokkero® est la référence en matière de systèmes de communication pour équipes mobiles, dans le sport professionnel, l'industrie et les services. Sa mission est de contribuer à améliorer les prises de décision, dans des milieux où la communication d'équipe est la clé du succès. Vokkero® réalise plus de 70% de son activité dans l'univers du sport où elle a notamment été retenue pour équiper les arbitres lors des quatre dernières Coupes du Monde de Football et par de nombreuses ligues sportives professionnelles à travers le monde, avec sa solution Squadra. Vokkero® a également développé une offre dédiée aux entraîneurs (STAFF) et aux secteurs de l'Entertainment, de l'industrie et des services (Guardian). Sur l'exercice clos au 31 mars 2019, Vokkero® réalise un chiffre d'affaires de 5,8 millions d'euros², en croissance de 23% sur un an, et regroupe actuellement 25 collaborateurs basés en France (Crolles) et aux États-Unis (New York).

Un accélérateur de croissance dans l'univers du sport professionnel, un point d'entrée pour la conquête de nouveaux marchés

Cette acquisition permettrait à VOGO de renforcer sa position dans l'univers du sport en élargissant sa gamme de solutions professionnelles. VOGO bénéficierait d'une offre unique intégrée combinant systèmes technologiques audio et vidéo qui constituerait ainsi un avantage concurrentiel décisif auprès d'une clientèle commune de fédérations, ligues, clubs et organisateurs d'événements.

Cette complémentarité des offres permettrait également à VOGO de renforcer rapidement ses positions dans l'Entertainment et de prendre position sur de nouveaux marchés dans l'industrie et les services.

Extension de la couverture internationale, implantation aux États-Unis

D'autres synergies d'ores et déjà identifiées pourraient rapidement être mises en œuvre.

² Sur la base d'un chiffre d'affaires consolidé d'ADEUNIS de 12,3 millions d'euros lors de l'exercice clos le 31 mars 2019

Communiqué de presse

Montpellier, le 17 septembre 2019



En termes de rayonnement géographique, l'acquisition de Vokkero®, dont les ventes sont réalisées à près de 70% hors de France, constituerait un accélérateur dans la stratégie d'expansion internationale.

Sur le continent nord-américain, en particulier, VOGO bénéficierait de l'implantation directe de Vokkero® à New-York lui permettant de profiter pleinement du potentiel de ce marché stratégique conformément au plan de marche communiqué lors de l'Introduction en Bourse.

Une équipe commerciale renforcée, l'accès à un réseau de distribution indirect étendu

En termes d'organisation commerciale, l'intégration des équipes de Vokkero® (8 commerciaux dont 2 déployés à New York) et l'accès à son réseau de distribution indirect (plus de 45 partenaires commerciaux couvrant 70 pays) viendrait également démultiplier le potentiel de croissance du nouvel ensemble.

Un management totalement investi dans la réussite du projet commun

Pour réussir l'intégration, VOGO bénéficierait de l'engagement des dirigeants qui ont fait le succès de Vokkero® à travers le monde. Pascal Saguin, actuel Président directeur général d'ADEUNIS, rejoindrait les équipes VOGO pour prendre la tête de l'activité Vokkero®. Bertrand Million, Directeur de la marque Vokkero®, rejoindrait également VOGO et deviendrait Directeur commercial et développement de Vokkero® au sein du nouvel ensemble.

Des synergies industrielles et technologiques déjà identifiées

Dans le domaine industriel et technologique, VOGO pourrait s'appuyer sur le savoir-faire industriel des équipes techniques de Vokkero® afin d'accompagner la montée en cadence de la production des équipements (« VOGOBOX ») nécessaire pour répondre à la forte demande de ses marchés. L'opération ouvrirait, enfin, la voie à des programmes de recherche communs permettant de creuser l'écart technologique acquis sur les systèmes audio et vidéo de rupture.

Périmètre et modalités de l'opération

L'opération serait réalisée par le biais :

- de l'acquisition par VOGO de l'intégralité du fonds de commerce Vokkero®, à savoir notamment la clientèle en ce compris les contrats en cours relatifs à l'activité Vokkero®, les marques, brevets et tous les éléments de propriété intellectuelle afférents à l'activité Vokkero® et le personnel attaché à l'activité, soit 22 collaborateurs basés en France à fin août 2019 ; et
- de l'acquisition par VOGO de 100% du capital de la filiale nord-américaine d'ADEUNIS basée à New-York et comprenant 3 collaborateurs.

La réalisation de l'opération reste soumise à plusieurs conditions préalables, telles que notamment la rédaction de la documentation juridique, l'information et la consultation des instances représentatives du personnel d'ADEUNIS et l'information de l'ensemble de ses salariés conformément aux dispositions de l'article L.141-28 du Code de commerce. ADEUNIS a consenti à VOGO une exclusivité jusqu'au 31 octobre 2019 et l'objectif des parties est de réaliser l'opération courant octobre 2019.

L'offre ferme qui a reçu un avis favorable du conseil d'administration d'ADEUNIS prévoit que l'opération serait réalisée sur la base d'une valorisation de 6,5 millions d'euros, dont 6 millions d'euros payables en numéraire lors de la finalisation de la transaction. Le solde serait payé, sans

Communiqué de presse

Montpellier, le 17 septembre 2019



condition préalable, en numéraire en 2 tranches de 0,25 million d'euros, l'une 9 mois après la réalisation de l'opération et l'autre 18 mois après la réalisation de l'opération.

L'acquisition serait financée par un prêt moyen terme accordé à VOGO par un syndicat bancaire à hauteur d'environ 3 millions d'euros et sur fonds propres pour le solde.

Accélération de la croissance attendue et ambitions confirmées

Avec ce premier semestre réussi, parfaitement en ligne avec le plan de marche, VOGO aborde les prochains mois avec une confiance réaffirmée. La Société va bénéficier de l'exécution des contrats signés au cours des derniers mois, en particulier sur les championnats lui offrant une excellente visibilité.

Par ailleurs, la dynamique commerciale reste très soutenue avec les récentes signatures de plusieurs nouveaux contrats de référence à l'international (équipement du staff médical de la Coupe du Monde de Football U20 et U17, déploiement de la solution sur l'Euro de Volley, la Coupe Davis, la Coupe d'Europe de Rugby en Russie, le tournoi des 6 Nations 2019 avec la FFR, etc.)

Au cours des prochains mois, la priorité sera également donnée à l'extension du réseau de distribution indirect. Dans ce cadre, VOGO annonce avoir conclu un partenariat avec Panasonic System Solutions Asia Pacific sur un nouveau territoire, Singapour.

Au regard de tous ces éléments, VOGO confirme son objectif d'accélération de sa croissance sur la fin de l'exercice 2019 et l'ensemble des ambitions fixées lors de son Introduction en Bourse : atteindre dès 2020 environ 10 M€ de produits d'activité et franchir en 2023 le cap des 50 M€.

Christophe Carniel, co-fondateur et Président Directeur Général de VOGO, déclare : « *Le premier semestre 2019 marque un nouveau jalon dans l'accélération de notre croissance et nous conforte dans l'atteinte des objectifs fixés lors de notre Introduction en Bourse. Nous pouvons ainsi réaffirmer avec confiance notre ambition d'atteindre dès 2020 les 10 M€ de produits d'activité et de franchir le cap des 50 M€ à l'horizon 2023. La seconde partie de l'année s'annonce également prometteuse. Au-delà de la poursuite de notre solide dynamique commerciale, notre projet d'acquisition de Vokkero® ouvre de belles perspectives. Complémentarité des offres sur des clients communs, synergies techniques et commerciales, renforcement de nos positions à l'International notamment aux Etats-Unis : avec cette opération VOGO changerait de dimension dans l'univers du sport professionnel et s'ouvrirait sur de nouveaux marchés comme l'Entertainment... Cette acquisition nous offre aussi la formidable opportunité d'accueillir une équipe de talents partageant une vision et des valeurs communes. Nous sommes donc totalement mobilisés pour conduire cette opération au succès !* »

- FIN -

A propos de VOGO

Créée en 2013, VOGO développe, commercialise et distribue une solution de diffusion *live* de contenus audiovisuels basée sur une technologie de traitement de flux vidéo protégée par 4 brevets. Cette technologie de rupture, dont la performance est indépendante du nombre de personnes connectées, vise à améliorer l'expérience des spectateurs au travers de contenus multi-caméras à la demande en *live* ou en *replay* tout en offrant des outils audio et vidéo d'analyse à destination des professionnels. Depuis sa création, la solution a déjà été déployée sur plus de 1 400 événements dans plus de 20 disciplines sportives sur 4 continents.

Communiqué de presse

Montpellier, le 17 septembre 2019



Pour plus d'information : www.vogosport.com



vogo-group.com



[@VogoSport](https://twitter.com/VogoSport)



[Vogo Sport](https://www.facebook.com/VogoSport)

Contacts

VOGO

Christelle Albinet

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email : c.albinet@vogo.fr

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Julia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email : jjulia@actifin.fr

ACTIFIN - Communication financière

Victoire Demeestère / Stéphane Ruiz

Tel : +33(1) 56 88 11 11

Email : vdemeestere@actifin.fr